

<https://www.snetap-fsu.fr/Enseignement-Agricole-mardi-25-mars-journee-de-mobilisation-nationale.html>



Enseignement Agricole : mardi 25 mars journée de mobilisation nationale

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : mercredi 19 mars 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/2-8-5515c.png>

Stop au sabotage

Les personnels refusent la casse de l'Enseignement Agricole Public : NON aux suppressions de postes !

L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public ([FO-EA](#), [CGT Agri](#), [SNETAP-FSU](#), [SEA-UNSA](#), [SUD Rural Territoires](#)) appelle à une nouvelle journée nationale de mobilisation le mardi 25 mars.

Les injonctions contradictoires dont nos lycées agricoles sont victimes doivent cesser !

Non, on ne formera pas +30 % de jeunes en plus aux métiers de l'agriculture avec – 45 ETP et – 30 000 h de [DGH](#) à la rentrée prochaine, et leur cohorte de fermetures, gels, regroupements anti-pédagogiques de classes et sections ou encore d'abaissement quasi généralisé de nos capacités d'accueil par classe faute de dotation suffisante pour dédoubler !

Aujourd'hui ce sont des postes d'enseignant.es qui sont supprimés, demain ce seront des postes de personnels administratifs, de labo, de vie scolaire... et après-demain les conseils régionaux supprimeront des postes d'agents territoriaux, voire envisageront de fermer des [LPA](#) !

Non, nous n'acceptons pas que l'Enseignement Agricole soit ainsi « oublié », alors même que le Premier Ministre a fait de l'Éducation une priorité en renonçant à la suppression de 4000 postes à l'Éducation Nationale. Nous refusons que soit brisée la dynamique de recrutement retrouvée dans nos établissements agricoles, où le nombre de jeunes inscrits progresse régulièrement depuis trois ans, avec encore cette année +1,2 % par voie scolaire et +1,6 % en apprentissage, y compris en filière production, avec encore +0,8 % !

L'intersyndicale revendique :

- Le rétablissement immédiat des 45 postes supprimés dans le cadre de la loi de finances rectificative de 2025.
- La réattribution sans délai aux lycées publics agricoles des 10 derniers ETP mis en réserve par la [DGER](#).
- L'engagement d'un schéma pluriannuel de création d'emplois dès 2026.
- Une politique publique ambitieuse pour relever le défi du renouvellement des générations en agriculture et réussir pleinement la transition écologique.

Le mardi 25 mars :

toutes et tous mobilisé.es

devant les Directions Régionales de l'Agriculture

pour que l'enseignement agricole ne reste pas dans « l'angle mort » de la politique gouvernementale !

- à lire aussi

[45 postes de supprimés : pour l'intersyndicale de l'enseignement agricole public c'est toujours NON !](#)

[Table ronde au SIA : la vidéo](#)

[L'intersyndicale interpelle la Ministre de l'Agriculture au SIA](#)